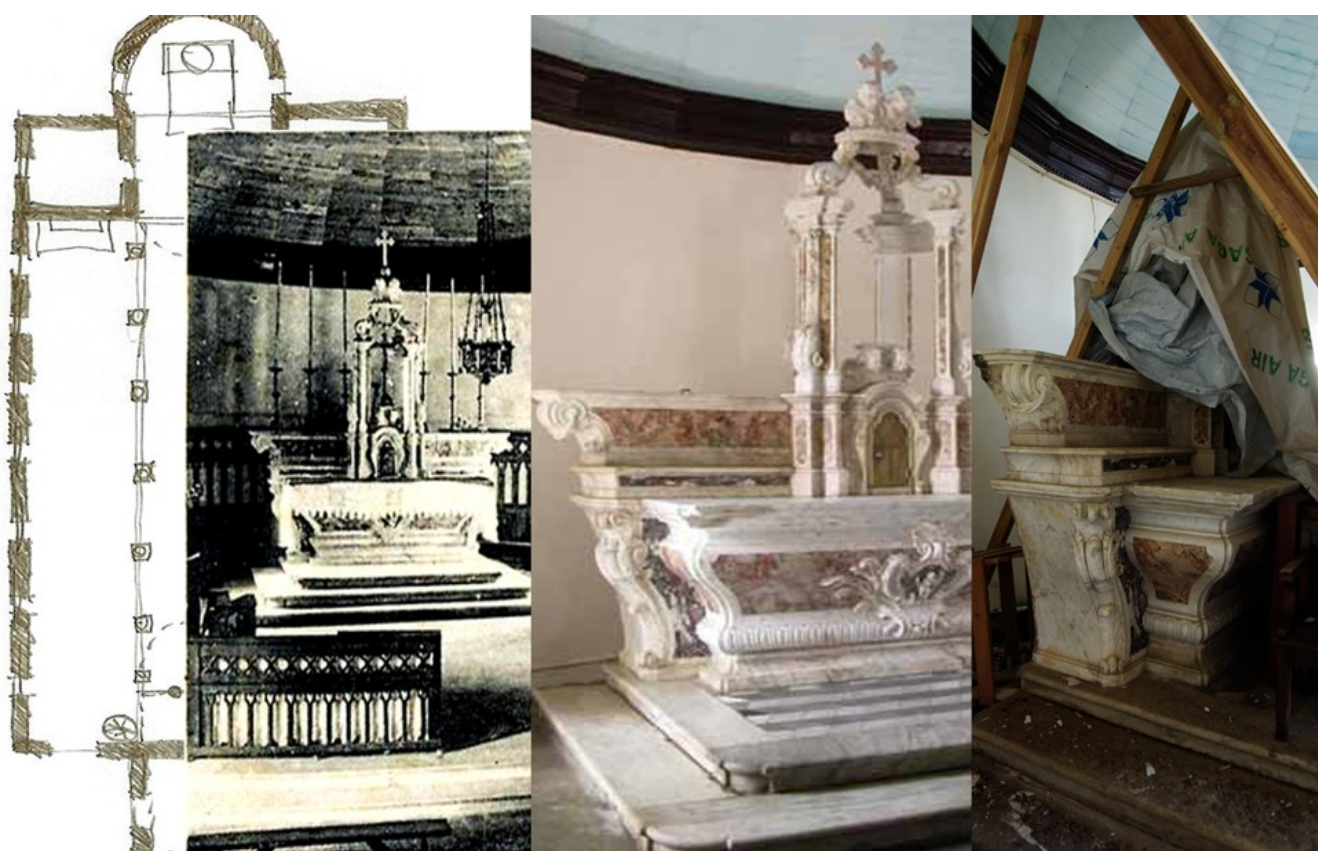


MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER

SAUVETAGE ET MISE EN SECURITE



Chœur de la nouvelle Eglise de Basse-Pointe

BASSE-POINTE AUTEL MAJEUR

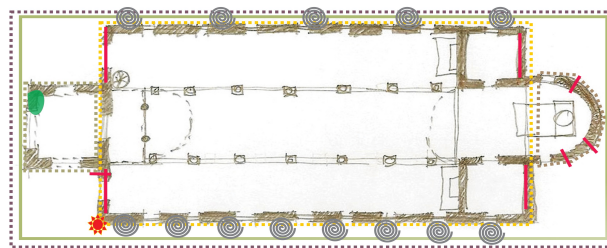
Objet classé au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 20/09/1982

BASSE-POINTE, Autel majeur de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, objet classé au titre des Monuments historiques : sauvetage et mise en sécurité

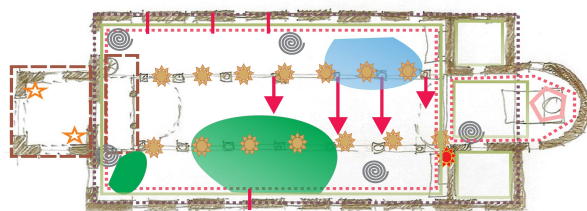
L'église Saint-Jean-Baptiste de Basse-Pointe est située rue Schoelcher dans le centre-ville de la commune (parcelle cadastrale A 93). Cette construction n'est pas protégée au titre des Monuments historiques. Toutefois l'autel majeur qu'elle abrite est classé parmi les Monuments historiques par arrêté en date du 20 septembre 1982.

Suite à un état sanitaire dressé par le Service Transversal de l'architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique (STAP-CMH) dans le cadre du contrôle scientifique et technique (CST), l'autel va faire l'objet de travaux de sauvetage et de mise en sécurité. Ils sont réalisés sous le contrôle du STAP-CMH dans le cadre de travaux d'urgence.

La Direction des affaires culturelles de Martinique subventionne entièrement le montant total des travaux (16 729,95 € TTC).



état sanitaire sommaire - extérieur, octobre 2014



état sanitaire sommaire - intérieur, octobre 2014

	traces d'humidité importantes sur les parements		taches noires d'humidité
	toiture en fibre-ciment hors d'usage, désorganisée		éléments de charpenterie métallique très dégradés, déformés, voir manquants, ou hors d'usage
	toiture en essence vraisemblablement fuyante et dégradée		panneau en contre-plaqué précaire protégeant l'autel
	toiture en métal vraisemblablement fuyante, dégradée		présence de volatiles sur les parements extérieurs
	chutes de gravas en provenance du plafond, lattes hors d'usage		accès dangereux, escalier en bois très dégradé, humidité, attaque de parasites et champignons xylophages
	badigeons et parements des murs très dégradés		flaque d'eau
	éléments de maçonnerie très dégradés, voir manquants		déversement de la toiture
	fissures		herbe se développant

4

C. BOUREL LE GUILLOUX
AUR - ABE - CMH
V. PRIKHODIKO - ISCP

STAP - CMH Martinique
Direction des Affaires culturelles Martinique
54 rue du Professeur Raymond Garcia
97200 FORT DE FRANCE

BASSE-POINTE
EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE
AUTEL
Objet classé au titre des monuments historiques : 20/09/1982

ETAT SANITAIRE SOMMAIRE
fond de plan : C. Bourrel Le guilloux
octobre 2014

L'église est propriété communale, tandis que l'autel est propriété de l'Association diocésaine.

La ville de Basse-Pointe et histoire de son église Saint-Jean-Baptiste :

La commune de Basse-Pointe est située au Nord-Est de la Martinique. Sa superficie est de 2795 hectares. Elle est limitée au Nord par le territoire de Macouba et au Sud par ceux du Lorrain et d'Ajoupa-Bouillon. Son territoire s'étend sur les pentes Nord-Est de la montagne Pelée qui se prolongent jusqu'à la mer. Elle est essentiellement constituée de quartiers ruraux, tels Chalvet, Moulin l'Etang, Pécol, Eyma ou encore Hauteurs-Bourdon. Côté Est, la commune est exposée directement aux alizés traversant l'océan Atlantique. Elle est donc souvent la proie de fortes houles Nord-Est, de coups de vent, de précipitations et d'une humidité ambiante. Quelques rivières la sillonne d'Ouest en Est, telles les rivières Capot, Pocquet et Basse-Pointe qui proviennent du massif forestier de la Pelée couvrant le quart de la superficie communale. C'est la ville natale d' Aimé Césaire (1913-2008), poète, ancien maire de Fort de France.



MARTINIQUE - Basse-Pointe avant la Catastrophe du 8 Mai 1902

L'actuelle église Saint-Jean-Baptiste située au cœur du bourg, fait suite à une précédente construction datant du XVIIe siècle dont les vestiges sont encore visibles dans le cimetière qui l'entourait.

L'église a été érigée à l'initiative du révérend père Henry de la Brunelière et du concours de fidèles de la paroisse comme messieurs Crassous de Médeuil et Beuzeli. Elle fut bénite le 26 décembre 1934 par Monseigneur Lequien, évêque de la Martinique comme en témoigne une plaque apposée sur la façade principale.

L'église orientée possède un plan allongé, à un vaisseau, avec chevet de forme demi-circulaire. La façade occidentale comporte une tour clocher porche de plan rectangulaire, surmontée d'une flèche orthogonale, composée de trois niveaux.

Au centre du premier niveau se trouve une niche abritant une statue de Saint-Jean-Baptiste en plâtre polychrome. Le deuxième niveau, en retrait, est entouré d'une balustrade avec pinacle dans les angles. Le dernier niveau supporte une flèche couverte de tuile en écaille.



La nef comporte 7 travées. Ses murs sont percés d'une porte centrale avec trois fenêtres de part et d'autre. L'ensemble de ces ouvertures comportent des encadrements en pierre de taille basaltiques. Le mur pignon des bas côté et le mur de chevet sont en moellon enduit. La tribune, avec garde-corps en bois sculpté, repose sur des piliers cannelés en bois. Son accès est réalisé dans un escalier en bois possédant une rampe ajourée avec décor néo-gothique de quadrilobes et lancettes.

Les collatéraux de la nef comportent sept colonnes cannelées en bois cachant le système porteur en métal riveté. La nef est couverte par une voûte lambrissée qui cache la charpente métallique. Le chœur est surélevé de deux degrés et abrite l'autel majeur de grande dimension (hauteur 4 m, profondeur 1,30 m et largeur 3,80 m) protégé au titre des Monuments historiques.

En 1883, quatre cloches furent commandées aux frères Farnier, Ferdinand et Arthur. Une petite Si de 281 kg et 790 mm de Ø, un La de 393 kg et 878 mm de Ø, un Sol de 561 kg et 988 de Ø et un Ré de 1.365 kg et 1318 mm de

L'ancienneté de certaines épitaphes, gravées dans les pierres qui ornent le porche de l'église, est intéressante puisqu'elles s'échelonnent de 1803 à 1822.



L'autel est en marbre veiné (rose, jaune) et de marbre uni (blanc). Il est à dater du XVIIIe siècle et provient de l'église primitive.

Cet autel détaché comporte trois degrés à angles chantournés. La partie basse comporte un autel tombeau droit en plan et galbé en élévation.

Le tabernacle architecturé est protégé par un dais d'exposition et un couronnement. Sur l'autel un cartouche rocaille avec décor de palmes comporte en son centre un Saint Jean-Baptiste.

Le décor est foisonnant avec volutes, feuilles d'acanthé et frise de godrons sur la partie basse tandis qu'en partie haute est agrémentée de guirlandes et jetées de fleurs. L'ensemble est couronné de têtes d'angelots ailés et d'une croix. La porte du tabernacle en cuivre comporte elle aussi une croix.



Les désordres et les pathologies de la construction :

L'état de dégradation de l'église Saint-Jean-Baptiste très avancée en raison du cyclone Dean qui a frappé la Martinique en 2007.

Depuis cette date l'église, les différents cyclones, les abats d'eau, le manque de travaux de sauvetage et de restauration ont contribué à la dégradation lente de l'édifice.

Ainsi, la toiture de la nef s'effondre lentement sur toute sa longueur et entraîne la désorganisation totale de la charpente métallique entraînant avec elle ses points d'appui (les colonnes et les parties hautes murs périphériques).

Par ailleurs, la chute du cul de four supportant la toiture et les nombreuses entrées d'eau fragilisent l'ouvrage se dégradant irrémédiablement risquent de chuter sur l'autel protégé au titre des Monuments historiques et de l'abîmer irrémédiablement.



Les travaux envisagés :

Pour protéger l'autel, il est préconisé de purger la toiture au niveau du cul de four, et de réaliser une protection de type « sarcophage » garantissant la protection hors eaux et aux risques de dégradation.

La boîte sera réalisée par des éléments en bois, avec porte d'accès possédant un cadenas, ventilation et couverture en bac acier. Le rejets d'eau seront dirigés vers l'extérieur de l'édifice par descente d'eau pluviale.

Il sera aussi procédé à l'étaieement du tabernacle d'exposition et au nettoyage des sels sur les différents marbres par brossage doux et eau tiède.



Les intervenants par corps d'état :

MAÇONNERIE – PIERRE DE TAILLE :
SMBR,
Le Minotaure
34, avenue Henry Matisse
06 200 Nice
Tel : 04.62.29.57.29

MENUISERIE :
Entreprise Jean Moïse MOUNIAPIN,
51 rue La Marie
97 225 Marigot
Tel : 06.96.40.50.98

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique
STAP – CMH
54 rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11
Télécopie : 05 96 60 79 69
Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction Christophe Bourel Le Guilloux et Yvan Prikhodiko / STAP – CMH 972

Crédits photos : C. Bourel Le Guilloux, Y. Prikhodiko, STAP-CMH © STAP-CMH 972

Version avril 2015